

Association loi 1901 : Réserves Naturelles de France

Siret : 428434831 00031 APE : 9499Z

Procès-verbal de

l'Assemblée générale ordinaire du 18 juin 2020

En raison de la situation exceptionnelle liée au COVID 19, les membres de l'association « Réserves Naturelles de France » n'ont pas pu se réunir physiquement en assemblée générale le 17 avril 2020. Suite à décision du CA du 13 mai 2020, le vote des résolutions de l'AG 2020 a été organisé à distance. Un temps de visioconférence s'est tenu le 18 juin 2020 de 10h00 à 12h00 afin de permettre aux membres de l'association de poser les questions utiles sur les documents et résolutions soumises au vote. La présidente a répondu à toutes les questions des membres en séance du 18 juin 2020 (aucune question n'a été transmise par ailleurs). Le relevé de la séance est fourni en annexe 2.

Un vote en ligne au 18 juin à minuit au plus tard a été organisé. Il a été confirmé par l'envoi en format papier original signé des votes exprimés. Ces documents originaux valident les votes définitifs des membres sur les résolutions.

Le nombre de membres actifs ayant droit de vote est de 579. Le quorum est fixé à 58 (10 % des membres ayant droit de vote). Le nombre de votants est de 120.

Il a été établi une liste des membres qui ont participé au vote papier (liste en annexe 1).

Le bureau de l'assemblée générale est composé de la présidente, Charlotte MEUNIER, qui en préside la séance, de la secrétaire de l'association, Suzanne FORET et de deux scrutateurs désignés : Marlène TRECA et Vicky LOUIS.

Le dépouillement des votes a été réalisé le 28 août 2020 au siège de l'association. Une fiche de dépouillement a été établie en séance.

PREMIERE RESOLUTION

L'assemblée générale approuve le rapport moral de l'exercice clos le 31 décembre 2019.

La résolution est adoptée à l'unanimité.

DEUXIEME RESOLUTION

L'assemblée générale approuve les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2019.

La résolution est adoptée à l'unanimité moins une abstention.

TROISIEME RESOLUTION

L'assemblée générale approuve le rapport financier de l'exercice clos le 31 décembre 2019.

La résolution est adoptée à l'unanimité moins une abstention.

QUATRIEME RESOLUTION

L'assemblée générale approuve le rapport sur les comptes annuels du commissaire aux comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2019.

La résolution est adoptée à l'unanimité moins une abstention.

CINQUIEME RESOLUTION

L'assemblée générale approuve le rapport spécial du commissaire aux comptes, le cas échéant, les conventions qui y sont mentionnées.

La résolution est adoptée à l'unanimité moins une abstention.

SIXIEME RESOLUTION

L'assemblée générale décide d'affecter le bénéfice de l'exercice clos le 31 décembre 2019 qui s'élève à 7 671,68 € au compte de fonds associatif.

La résolution est adoptée à l'unanimité.

SEPTIEME RESOLUTION

L'assemblée générale donne quitus de la gestion de l'association aux membres du conseil d'administration.

La résolution est adoptée à l'unanimité.

HUITIEME RESOLUTION

L'assemblée générale approuve le budget prévisionnel 2020 tel que présenté par le Conseil d'Administration, qui s'élève à 2 535 580 € et laisse apparaître un résultat équilibré.

La résolution est adoptée à l'unanimité

NEUVIEME RESOLUTION

Sur proposition du conseil d'administration, l'assemblée générale décide de maintenir le montant de la cotisation 2021 au même niveau que celui de 2020 soit :

membres actifs personnes physiques (cat. 1) et membres associés personnes physiques (cat. 4)
25 €

membres associés personnes morales (cat. 5)
300 €
Pour les associations de 3 ou moins de 3 salariés équivalent temps plein : 180 €

membres actifs autorités de classement (cat. 6)	
Si la population du territoire concerné :	
- est inférieure à 1 million d'habitants :	3 000 €
- est comprise entre 1 et 4 millions d'habitan	6 000 €
- est comprise entre 4 et 7 millions d'habitan	8 000 €
- dépasse 7 millions d'habitants :	9 000 €

membres actifs personnes morales (cat. 2)		
Pour les associations de 3 ou moins de 3 salariés équivalent temps plein : 180 €		
Nombre d'hectares de RN gérés	Montant base cotisation	Montant complémentaire de cotisation
0 - 10	300 €	20 € par RN gérée
10 - 100	340 €	20 € par RN gérée
100 - 500	380 €	20 € par RN gérée
500 - 2 000	420 €	20 € par RN gérée
2 000 - 5 0000	460 €	20 € par RN gérée
> 5 000	500 €	20 € par RN gérée

La résolution est adoptée à l'unanimité moins une abstention

DIXIEME RESOLUTION

L'assemblée générale décide de prolonger le mandat des membres du collège « Autorités de classement » jusqu'à la date des prochaines élections régionales, de manière à garantir une représentation continue de cette catégorie de membre au CA de RNF. La procédure de désignation des nouveaux représentants du collège C sera engagée auprès de Régions de France suite à ces mêmes élections.

La résolution est adoptée à l'unanimité.

ONZIEME RESOLUTION

En raison de la situation exceptionnelle liée au COVID 19 empêchant la tenue du vote à bulletin secret pour le renouvellement des administrateurs des collèges A et B, l'assemblée générale décide de prolonger d'un an le mandat des deux membres du collège A « Personnes physiques ». Lors de l'AG ordinaire 2021, le collège A sera renouvelé sur 4 postes d'administrateurs : 2 administrateurs pour un mandat de 3 ans chacun et 2 administrateurs pour un mandat de 2 ans chacun.

La résolution est adoptée à l'unanimité.

DOUZIEME RESOLUTION

En raison de la situation exceptionnelle liée au COVID 19 empêchant la tenue du vote à bulletin secret pour le renouvellement des administrateurs des collèges A et B, l'assemblée générale décide de prolonger d'un an le mandat des deux membres du collège B « Personnes morales ». Lors de l'AG ordinaire 2021, le collège B sera renouvelé sur 4 postes d'administrateurs : 2 administrateurs pour un mandat de 3 ans chacun et 2 administrateurs pour un mandat de 2 ans chacun.

La résolution est adoptée à l'unanimité moins un vote nul.

oOo



Annexe 1 : liste des membres votants

LISTE DE VOTANT :

94 membres actifs Personne Physique

ANGLADE-GARNIER Joanne	SM St-Quentin-en-Yvelines	LELARGE Kévin	GEREPI
ARMAND Jérôme	CC. Val de Drôme en Biovallée	LE ROUX Guillaume	LPO AURA
BAKHACHE Christelle	CEN Haute-Savoie	LESIK Paul	SM des milieux naturels
BARRE Bertrand	CC. Gevrey-Chambertin	LESPINE Florence	Fédé. Des RN Catalanes
BEGUIN Lucile	CC. Val de Drôme	LO CASCIO Marie	Ass. Saucats la Brède
BERTRAND Julie	ADENA	LONCHAMPT Frédéric	Mairie de Strasbourg
BOTTIN François	ONF	LOQUET Matthieu	CEN Hauts-de-France
BRABANT Hubert	EDEN 62	LUCAS Jérémie	CEN Isère
BRICAULT Benjamin	SNPN	MAGNON Geneviève	SM Haut-Doubs Haute-Loue
CHARLAIX Christelle	SEPANSO Aquitaine	MAILLET Gregory	CEN Isère
CLAUDE Jocelyn	Ass. Amis du Lac de Remoray	MALECOT Dominique	CEN Franche-Comté
COSTER Pauline	SM du PNR du Luberon	MASSEZ Grégoire	Ass. Amis du Marais du Vigueirat
DANEL Cécile	Chérine	MAZUEZ Céline	Ass. Amis du Lac de Remoray
DARBLADE Stéphanie	SM gestion des milieux naturels	MEUNIER Charlotte	Ass RN Nohèdes
DEBERGE Joël	Chérine	MEUNIER Francis	CEN Picardie
DECOIN Romain	Ass. Amis du Lac de Remoray	MILLOT Albert	Chérine
DEMARET Lucile	SM du PNR Ballons des Vosges	MONGUILLON Angélique	SM du PNR Vexin Français
DESPLANQUE Carole	ONF	MOULIS Mathieu	SM des milieux naturels
DEVAUTOUR Myriam	Chérine	NEYER Catherine	CEN Bourgogne
DOMERGUE Laurent	SM du PNR Ballons des Vosges	PINEAU Emmanuel	Loiret Nature Environnement
DUHAYON Gérald	SM du PNR Scarpe-Escout	PLICHON Aurélien	SEPANSO Aquitaine
DUPONT Françoise	Mairie de Montségur	POINTECOUTEAU Nicolas	CEN Bourgogne
DUREPAIRE Philippe	CEN Limousin	PONT Bernard	CEN Isère
FORET Suzanne	SM du PNR de Chartreuse	POUNGAVANON Nila	AGRENABA
FRITSCH Benoît	CEN Bourgogne	POUPART-LAFON Pierre	CC. Porte Océane du Limousin
GAUTHIER Nicolas	Chérine	RAVENOT Frédéric	CEN Franche-Comté
GENS Hadrien	Ass. Amis du Lac de Remoray	RIVIERE Gaëtan	CEN Picardie
GEOFFROY David	Grenoble Alpes Métropole	RIVIERE Yann	CEN Lorraine
GILLY Yves	Ass. Saucats la Brède	RIVOAL Ronan	Dép. Pyrénées Orientales
GODON Julien	SM St-Quentin-en-Yvelines	ROGGY Brice	Chérine
GOMEZ Samuel	CEN Bourgogne	ROLLING Frédéric	Mairie de Strasbourg
GREAUME Cyrille	Ass. Saucats la Brède	RONIN Nadia	SM du PNR du Vercors
GREUZAT BADRE Alix	SM du PNR Ballons des Vosges	SAURET Vincent	SM du PNR de Brenne
GUIOMAR Myette	Dép. Alpes de Haute-Provence	SCHOCH Guillaume	Mairie de Strasbourg
GUITTENY Marion	ASTERS	SELLIER Yann	GEREPI
GUYETANT Gaëlle	CEN Hauts-de-France	SERVIERE Laurent	Ass. Naturalistes de l'Ariège
HANS Emmanuelle	SM du PNR Ballons des Vosges	SOLE Raphaële	AGRENABA
HEMERAY Damien	Loiret Nature Environnement	TERRAZ Luc	Dole Environnement
HERGIBO Agnès	Loiret Nature Environnement	TISSOT Bruno	Ass. Amis du Lac de Remoray
HEROGUEL Clément	EDEN 62	TRANCHANT Pascale	ASTERS
JAMET Cédric	St Briec Armor Agglo.	TRECA Marlène	ONF Bourgogne Est
JOUVE Maxime	CEN Bourgogne	VAN INGEN Tanya-Laura	Chérine
LABORDE Sandra	Nature Environnement 17	VILLAUME Anne	Mairie de Strasbourg
LAMBERT Clémence	ONF	VITRAT Séverine	Ass. Saucats la Brède
LANGLOIS Dominique	CEN Franche-Comté	YSERD Marie-France	CC. Porte Océane du Limousin
LARENT Nelly	CC. Porte Océane du Limousin	BARBIER Luc	CEN Hauts-de-France
LEGAL Stéphane	SM du PNR du Luberon	HURAND Antoine	Membre d'honneur

26 membres actifs Personne Morale

AGRENABA	PETIT Jean-Pierre	GEREPI	BRAMARD Michel
APGN	AVOINE Jacques	Loiret Nature Environnement	PAPET Didier
AMV	BIFOLCHI Aline	LPO France	CHAMPION Emmanuelle
Ass. La Roselière	LECUYER Sébastien	Nature Environnement 17	DUPEYRON Thomas
Ass. Les Landes	MEUNIER Nicole	Parc National des Ecrins	COMMENVILLE Pierre
Ass. Nature Nord Isère Lo Parvi	QUESADA Raphaël	SIVOM des Saisies	CANOVA Guillaume
Ass. RN Saucats la Brède	RISS Joëlle	SM du PNR de Chartreuse	ARBOR Gérard
CDPNE Loir et Cher	CASSAGNE Blandine	SMDMCA	RECOPPE Sonia
CEN des Sites Alsaciens	TONDRE Françoise	SM du PNR Caps et Marais d'Opale	LELEU Philippe
CEN Haute-Savoie	MICHAU Emmanuel	SM du PNR Volcans d'Auvergne	LEROY Thierry
CEN Languedoc-Roussillon	BERNARD Pauline	SM du PNR du Vercors	TREGRET Agnès
CPIE Cotentin – Vivre en Cotentin	STAUTH Séverine	SM du PNR du Perche	TRAN VAN LOC Aurélie
Fondation Tour du Valat	COHEZ Damien	SM Haut-Doubs Haute-Loue	CHARDON Dominique

39^e Assemblée générale ordinaire de Réserves Naturelles de France
Compte rendu de la séquence de
Espace d'échanges entre les membres du réseau et les membres du CA
Visioconférence de 10h00 à 12h00

Présents :

Pour le bureau de RNF : Charlotte Meunier, personne physique, présidente

Michel Métais, personne physique, vice-président

Pour le CA : Fabienne Savary, personne morale

Pour la direction : Marie THOMAS, directrice à compter du 1^{er} juin 2020

Arnaud COLLIN, directeur en partance au 30 juin 2020

Karine MICHEA, directrice adjointe

Membres présents : Adrien Chorein, Joanne Anglade Garnier, Séverine Stauth, Dominique Malécot, Emmanuelle Hantz, Yves Gilly

Introduction de Charlotte MEUNIER, rappel de l'organisation dématérialisée de l'AG ordinaire de RNF en raison du contexte sanitaire lié au COVID 19. Le vote des résolutions est organisé pour 2020 en deux temps afin de garantir le respect des statuts de l'association :

- 1- Par voie électronique, du 1^{er} au 18 juin 2020 à minuit,
- 2- Par voie postale, au plus tard le 30 juin 2020 afin de légaliser le vote électronique et de formaliser le PV d'AG 2020.

Un espace d'échanges est ouvert le 18 juin 2020 de 10h00 à 12h00 en visio-conférence pour répondre aux questions sur les documents et les résolutions soumises au vote.

La présidente rappelle qu'il est proposé aux membres de RNF de prolonger les mandats des membres du CA sortants en 2020 jusqu'à la prochaine AG de RNF prévue le 2 avril 2021.

Synthèse des échanges

- Bilan annuel 2019 sur la base du rapport moral et d'activité reçu par les membres : rappel de quelques temps forts par la Présidente :
 - o Service et mobilisation des membres du réseau (rencontre et soutien aux projets des commissions, ateliers ...)
 - o Poursuite des actions institutionnelles pour renforcer la place de RNF dans le paysage national des aires protégées (lien avec le MTES, l'OFB ...),
 - o Contribution forte de RNF au côté des autres réseaux à la rédaction de la SAP pour y intégrer les réserves naturelles et soutenir des ambitions fortes pour les aires protégées
 - o Animation / inter-réseaux : rôle moteur de RNF ;
 - o Renforcer les actions de communication du réseau,
 - o Mobilisation du réseau pour augmenter la dotation RNN en 2019. Action parlementaire relayée par Barbara Pompili à l'Assemblée Nationale Importance de renforcer le lien avec les élu.e.s parlementaires. Une cinquantaine de parlementaires ont pris fait et cause pour le réseau des RN. Nécessité d'un portage politique fort ;
 - o Points sur les différents projets développés par RNF et ses commissions : Actions Art et Nature, Observatoires, Projet Life NaturAdapt, ..., Publication d'un cahier retour d'expériences sur les RN, lieux d'exception pour l'éducation et la sensibilisation à la nature (bilan du partenariat RNF - MEN - MEDD) ;
- Question relative au bénévolat valorisé – constat de fortes disparités entre les différentes commissions de RNF en nombre d'heures. Il est précisé que ce chiffrage se fait après un travail de collecte d'informations (listes de présence, ...) – il se base également sur un mode déclaratif et toutes les personnes ne font pas remonter le nombre d'heures effectives passées. Par ailleurs, ce chiffrage est étroitement lié à la vie des commissions. Karine MICHEA précise ce qui peut être pris en compte dans le bénévolat valorisé :
 - ✓ Le bénévolat de personne ;
 - ✓ Le bénévolat de structure (structure donnant du temps à une autre structure – temps donné à une « personne morale »).

Les personnes présentes n'ayant plus de questions sur les documents relatifs à l'AG et l'activité 2019, quelques points d'actualité 2020 sont abordés :

- Vie de l'équipe RNF. Arrivée de Marie THOMAS à la direction de RNF depuis le 2 juin 2020 et départ d'Arnaud COLLIN le 30 juin ;
 - Organisation des premières rencontres collaboratives virtuelles le 30 avril 2020, couplée à une enquête auprès des gestionnaires. Projet de publication d'une synthèse et de rédaction d'un plaidoyer pour les RN ;
 - Mobilisation de financements supplémentaires pour les RNN. Concernant la loi des finances 2021, sur la base de l'action parlementaire faite par RNF à l'automne 2019, la DEB a demandé une hausse budgétaire du montant dédié au RNN de + 5 M€ (+ 2M€ pour les revalorisations salariales et + 3 M€ pour l'éducation) sur le programme 113 (discussion avec la DEB et le Cabinet) et + 1,8 M€ au titre du plan biodiversité (dotations pour les RNN nouvellement créées et projets d'extension / création 2021). Les discussions entre le MTES et le ministère du budget sont en cours pour le maintien des 6,8M€ dans le PLF 2021. Les retours d'arbitrages devraient intervenir courant juillet ;
 - Stratégie des Aires Protégées : mobilisation en inter-réseaux à poursuivre. Réponse commune à apporter à la version V1 transmise ce jour par le Ministère. Nécessité d'être force de propositions pour inscrire les actions pouvant être mises en place par les gestionnaires d'ici 3 ans. Point de vigilance à avoir sur la mise en œuvre opérationnelle du plan Biodiversité qui annonçait la création de 5 RNN par an ;
 - Projets de Loi 3 D en cours – peu de lisibilité à ce stade, le texte évolue régulièrement. Les membres seront consultés prochainement sur le projet de loi.
- Difficulté soulevée sur la mobilisation des membres du réseau : manque de disponibilité pour s'investir, ... Le succès du webinaire du 30 avril dernier montre qu'il faut réfléchir au déploiement de ce type d'outils qui permet de mobiliser sur un temps court et suivant les disponibilités de chacun. Formule de 1 journée / ½ journée à généralisée dans l'année.
 - Inquiétude soulevée par rapport aux orientations environnementales du gouvernement en matière de protection de la nature. Dans l'immédiat pas de remise en cause des budgets par les DREAL en 2020. L'année 2021 à la suite de la forte récession économique liée à la crise du COVID 19 risque d'avoir des répercussions budgétaires sur les lignes dédiées aux espaces protégés. Charlotte MEUNIER confirme qu'il est difficile d'avoir une lisibilité à ce stade. RNF s'est mobilisée en inter-réseau pour intégrer la problématique des aires protégées dans le plan de relance gouvernemental. Une action parlementaire pourrait également être engagée d'ici la rentrée. Rappel de l'intérêt pour les gestionnaires de s'appuyer sur une évaluation coûts / gestion (Cf. cadre de référence défini pour les RNN) pour justifier une augmentation des dotations auprès des DREAL.
 - Point sur l'appel à projet de l'OFB aux associations – deux sessions organisées, une en juin et une en septembre. RNF a diffusé très largement cette information.
 - Point sur l'organisation du congrès des CEN à Tours en septembre prochain et échanges sur la possibilité d'avoir un stand RN porté par les CEN en tant que gestionnaires et soutenu par RNF. Rappel de Charlotte MEUNIER du souhait de double affichage CEN / RNF permettant de mieux incarner les partenariats et l'inter-réseau.

Clôture de la séance à 12h00.